



Éléments pour une définition de la norme

Willy Païniaye

► To cite this version:

Willy Païniaye. Éléments pour une définition de la norme. Travaux & documents, 2012, C'est l'exception qui confirme la règle?, 41, pp.13–24. hal-02185245

HAL Id: hal-02185245

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02185245>

Submitted on 21 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Éléments pour une définition de la norme

Willy PAÏNIAYE, DOCTEUR,
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

INTRODUCTION

Dans cet article, les mots forment le point de départ de l'exploration des constituants de la norme. Nous comprenons tous intuitivement ce qu'une situation ou une personne « normale » veut dire, mais quels mécanismes se cachent derrière notre capacité intrinsèque à repérer et à extraire la norme ? Pour tenter de répondre à cette question et pour donner une définition de la norme, nous allons faire appel à certains éléments appartenant (principalement) au domaine de la linguistique.

Ainsi, le lexique sera notre premier terrain d'étude, avec des notions telles que l'antonymie, l'opposition, le mouvement et le classement hiérarchique. Nous ferons également usage de l'outil scalaire, pour mieux appréhender ces relations complexes. Nous construirons ensuite des définitions de la norme et nous les testerons. Nous verrons qu'il sera alors essentiel d'introduire des éléments tels que l'état mental et l'émotion pour avoir une définition plus complète de la norme. À son tour, cette « nouvelle » définition sera testée sur des échantillons de langue parlée et écrite.

LEXIQUE

Les mots entretiennent entre eux des relations complexes au sein du lexique d'une langue. Prenons le cas des mots suivants présentés en deux groupes :

- (1) brûlant, chaud, froid, glacial
- (2) décharné, obèse, maigre, gros

Une première observation est de noter que les mots du premier groupe appartiennent au domaine de la « température ». Quant aux mots du deuxième groupe, ils appartiennent au domaine du « poids »¹.

Opposition

Pour chacun des deux groupes, il est possible de repérer des oppositions. Par exemple, les mots exprimant une température positive peuvent être rassemblés et opposés à ceux indiquant une température négative :

¹ Ce domaine peut être également décrit comme celui de l'apparence physique : la corpulence.

temps *glacial* se dirige vers *froid*. La représentation ci-dessous tente de capturer ces explications :

- (7) brûlant $\rightarrow$ chaud
glacial $\rightarrow$ froid

En comparaison avec *brûlant* et *glacial*, les termes *chaud* et *froid* indiquent respectivement une baisse de la température. *Brûlant* se transforme en *chaud*, alors que de son côté *glacial* se transforme en *froid*.

Rien ne semble indiquer que le mouvement s'arrête à *chaud* et *froid*. Il est donc raisonnable de conclure que ce mouvement continue vers une baisse encore plus notable de la température. Même si cela n'est pas indiqué explicitement par des mots, nous pouvons dire que *chaud* et *froid* se transforment en quelque chose :

- (8) chaud $\rightarrow$
froid $\rightarrow$

Voici une façon de résumer les mouvements existant au sein du groupe de mots appartenant au domaine de la température :

- (9) brûlant $\rightarrow$ chaud $\rightarrow$ $\leftarrow$ froid $\leftarrow$ glacial

Le même mouvement existe dans le groupe de mots désignant le poids. *Obèse* et *décharné* sont les deux extrêmes opposés :

- (10) obèse $\rightarrow$ $\leftarrow$ décharné

Un mouvement s'amorce depuis ces points pour aller vers une diminution du poids, indiquée par *gros* et *maigre* (c'est ce que montre [11] ci-dessous), et continue ainsi à progresser vers le point de convergence (cela est représenté par [12]).

- (11) obèse $\rightarrow$ gros $\leftarrow$ maigre $\leftarrow$ décharné

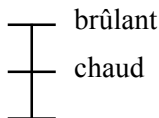
- (12) obèse $\rightarrow$ gros $\rightarrow$ $\leftarrow$ maigre $\leftarrow$ décharné

SCALARITÉ ET INTENSITÉ

Le fait qu'il existe des relations hiérarchiques au sein de chaque groupe semble évident à présent. Considérons-les brièvement. En ce qui concerne les températures positives, *brûlant* est supérieur à *chaud*. Cela revient à considérer *brûlant* comme plus intense que *chaud*. Les températures négatives montrent

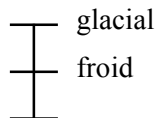
glacial comme plus intense que *froid*. Ces relations peuvent être représentées à l'aide des schémas suivants :

plus chaud



moins chaud

plus froid

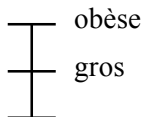


moins froid

Figure 1

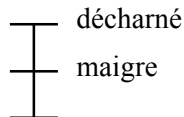
De même, pour les mots décrivant l'excès de poids, *obèse* est plus intense que *gros*. Dans l'autre groupe, c'est-à-dire les mots exprimant un manque de poids, *décharné* est plus intense que *maigre*. Voici les schémas correspondants :

plus gros



moins gros

plus maigre



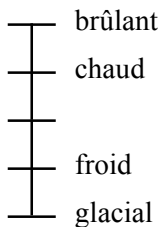
moins maigre

Figure 2

Échelles conceptuelles

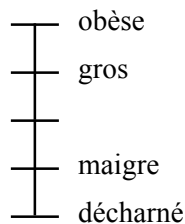
Il est commode de positionner les mots que nous venons de voir sur une échelle conceptuelle qui indique leurs intensités respectives. La Figure 3 ci-dessous représente l'échelle de « température » et celle du « poids » :

plus chaud



plus froid

plus gros



plus maigre

Figure 3

Pour des études complètes décrivant les propriétés de l'échelle, nous renvoyons le lecteur aux travaux de Anscombe et Ducrot¹, Ducrot², Fauconnier³, et Horn⁴. Ici, nous nous sommes contenté d'utiliser les échelles conceptuelles comme des outils visuels qui permettent de mieux rendre compte des diverses relations lexicales à l'œuvre.

LA NORME : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES

Dans cette partie, nous proposons une « définition de travail » de la norme. Nous serons amené à la modifier un peu plus loin dans notre analyse au moment où nous aborderons le concept de l'émotion.

Résumé

L'opposition discutée plus haut peut être perçue comme possédant une certaine symétrie, puisque celle-ci est réalisée à partir d'un point central. Ainsi, de part et d'autre de ce point, qui peut être noté $\emptyset$, sont disposés : *froid* et *chaud*, puis *brûlant* et *glacial*. Cette symétrie se vérifie également par le phénomène du mouvement présent dans les deux groupes en question, que nous reprenons et complétons ci-dessous :

(13) brûlant $\rightarrow$ chaud $\rightarrow \emptyset \leftarrow$ froid $\leftarrow$ glacial

(14) obèse $\rightarrow$ gros $\rightarrow \emptyset \leftarrow$ maigre $\leftarrow$ décharné

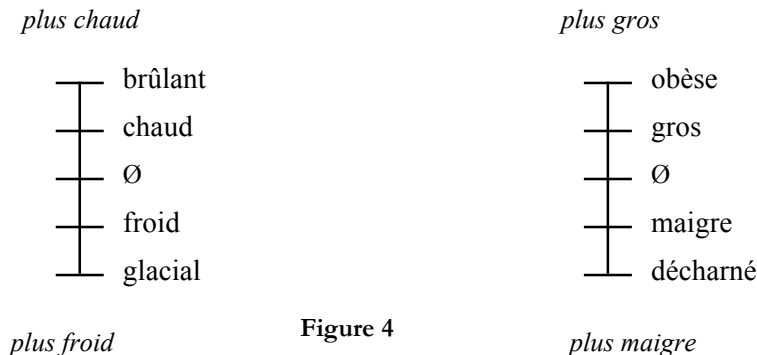
La notation $\emptyset$, servant à désigner le point central, peut également être appliquée aux cas des échelles conceptuelles :

¹ Jean-Claude Anscombe, et Oswald Ducrot, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : Pierre Mardaga, 1983.

² Oswald Ducrot, *La preuve et le dire*, Paris : Mame, 1973, et Oswald Ducrot, *Les échelles argumentatives*, Paris : Minuit, 1980.

³ Gilles Fauconnier, « Polarity and the Scale Principle », *Papers from the Eleventh Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago Linguistic Society, 1975, p. 188-199.

⁴ Laurence Horn, *On the Semantic Properties of Logical Operators in English*, Thèse de doctorat, Université de Californie, Los Angeles, 1972.



La norme

Attardons-nous sur ce « point central ». Nous postulons que c'est précisément ce point qui constitue la « norme ». Il désigne le « juste milieu » au sein des domaines de la température et du poids. Il peut tantôt être regardé comme un point, et tantôt comme une zone, l'important est de souligner qu'il possède des traits spécifiques. C'est un « entre-deux » où le mouvement de convergence vient finir sa course.

À ce stade, nous aimerions soulever un problème qui peut être résumé de la manière suivante : « dans certains cas, la norme se comprend, mais ne se dit pas ». Nous verrons que la « mise en mot » de la norme est parfois effectivement délicate. Dans certains cas, elle peut être lexicalisée, alors que dans d'autres, sa lexicalisation est au mieux ardue, et au pire impossible. Si un mot n'est pas disponible, il faut alors avoir recours à la construction « ni... ni » pour la désigner. Notons tout de même que dans les situations réelles de communication, le locuteur n'éprouve pas de difficulté majeure pour nommer la norme.

Pour nous prévenir contre cette difficulté, il est nécessaire de d'abord construire un modèle théorique désignant la norme puis de l'appliquer aux données empiriques. Bien évidemment, nous nous appuyons sur les éléments déjà discutés jusqu'à présent pour cette construction. Nous avons vu qu'à l'intérieur de chacun des deux groupes considérés il existait deux sous-groupes, l'un positif, formé de *brûlant* et *chaud* et l'autre négatif, accueillant *glacial* et *froid* (pour le domaine de la température). *Obèse* et *gros* constituent le sous-groupe positif, et *maigre* et *décharné* désignent le sous-groupe négatif pour le domaine du poids. Nous proposons la notation¹ en (15) ci-dessous qui rend compte de la relation

¹ Le double signe de l'addition et de la soustraction, ++ et --, peut à chaque fois être remplacé par le terme « extrême ». Le signe simple de l'addition et de la soustraction, + et -, signale une

de supériorité d'un mot sur un autre, des pôles opposés existants (négatifs et positifs), du mouvement et de la position de la norme :

$$(15) \quad ++ \rightarrow + \rightarrow +- \leftarrow - \leftarrow --$$

Si nous appliquons cette façon de concevoir la norme et tout ce qu'elle implique au domaine de la température, nous obtenons les correspondances suivantes :

(16)	++	correspond à	<i>brûlant</i>
	+	correspond à	<i>chaud</i>
	+-	correspond à	Ø : la norme
	-	correspond à	<i>froid</i>
	--	correspond à	<i>glacial</i>

Ce système de notation est cohérent, car *brûlant* désigne un cas extrême de température positive (le plus de chaleur possible dans le contexte considéré). *Chaud* exprime un cas plus modéré de température positive. De l'autre côté, *glacial* désigne un cas extrême de température négative, et *froid* indique un cas modéré de température négative. La norme, Ø, désigne le juste milieu entre ce qui est *chaud* et ce qui est *froid*. Elle peut être désignée par la structure linguistique « ni... ni » : ce qui n'est « ni chaud, ni froid ».

À présent, appliquons cette notation au domaine du poids :

(17)	++	correspond à	<i>obèse</i>
	+	correspond à	<i>gros</i>
	+-	correspond à	Ø : la norme
	-	correspond à	<i>maigre</i>
	--	correspond à	<i>décharné</i>

Ici aussi, nous voyons que la norme désigne l'entre-deux des notions *gros* et *maigre*, c'est-à-dire ce qui n'est « ni gros, ni maigre ».

Définition

Tentons à présent de donner la définition la plus généraliste et la plus naturelle possible de la « norme ». Cette définition, dans son format définitif et idéal, devra encapsuler tous les contextes humains dans lesquels la notion de « normal » intervient. Nous proposons une définition à deux volets. La norme, c'est :

version modérée du même concept. Le signe « plus ou moins », +-, indique un « entre-deux » de ce concept.

- (18) (i) une idée partagée et acceptée par le plus grand nombre (de personnes),
(ii) l'état le plus souvent observé d'une entité animée ou non animée.

APPLICATIONS

Confrontons nos considérations théoriques aux données empiriques, et tentons de voir comment la norme est verbalisée et quels sont les problèmes rencontrés. De prime abord, cela ne devrait pas poser problème, puisque, comme nous l'avons mentionné plus haut, il est rare que le locuteur éprouve des difficultés à exprimer un « entre-deux » concernant les concepts évoqués.

Pour le domaine de la température, nous proposons les cas suivants pour désigner la norme¹ :

(19)	++	brûlant		brûlant	brûlant	brûlant
	+	chaud		chaud	chaud	chaud
	+-	Ø		<i>tiède</i>	<i>doux</i>	<i>bon</i>
	-	froid		froid	froid	froid
	--	glacial		glacial	glacial	glacial

En tant que terme qui désigne la norme, le mot *bon* peut soulever des objections, car il n'appartient pas au domaine de la température. Mais en élargissant ce domaine et en le considérant comme regroupant non seulement la notion de température au sens strict, mais également celui du « confort physique », *bon* redevient un terme fiable.

Pour le domaine du poids, examinons la norme dans les cas suivants :

(20)	++	obèse		obèse	obèse	obèse
	+	gros		gros	gros	grosse
	+-	Ø		<i>svelte</i>	<i>mince</i>	<i>fine</i>
	-	maigre		maigre	maigre	maigre
	--	décharné		décharné	décharné	décharnée

Dans le cas où le sujet est une femme, l'adjectif *fine* remplit pleinement le rôle de qualifier cette personne comme étant « ni grosse, ni maigre ». En revanche, le mot *mince* peut questionner, car il peut être perçu comme indiquant de la maigreur plutôt que le juste milieu. Le fait d'accepter ou de refuser le terme *mince* comme désignant la norme dépend fortement de l'histoire socioculturelle du locuteur².

¹ Les deux premières listes, à gauche, servent de rappel et donnent de la pertinence aux listes suivantes.
² Nous avons interrogé 10 locuteurs natifs du français. 9 d'entre eux considèrent *mince* comme évoquant le juste milieu entre ce qui est *gros* et ce qui est *maigre*. Pour 1 informateur, *mince* évoque la maigreur.

Contraintes et pertinence

Dans chaque contexte considéré, tous les mots peuvent être, et sont, souvent accompagnés de commentaires négatifs, hormis la norme. Si la norme est accompagnée de commentaires, ceux-ci seront le plus souvent de nature positive :

- (21) Il fait chaud... peut-on ouvrir les fenêtres ?
 Il fait doux.
 Il fait froid... j'aurais dû amener un pull.

La température atmosphérique que tout le monde accepte comme « normale » est une température pouvant être qualifiée de « bon », de « doux » ou de « tiède »¹. C'est un état de fait accepté et partagé par le plus grand nombre de personnes.

Considérons maintenant quelques exemples utilisant les mots provenant du domaine du poids :

- (22) Jean est décharné... il est atteint d'une maladie grave.
 Jean est maigre... il devrait manger plus.
 Jean est mince... je le trouve séduisant.
 Jean est gros... il devrait faire un régime.
 Jean est obèse... il n'est pas à l'abri de maladies cardio-vasculaires.

Un individu que l'on considère « normal » est un individu « mince ». Ceci est une idée acceptée et partagée par le plus grand nombre de personnes. De même, l'état le plus souvent observé d'un individu est celui d'un individu mince².

ÉTAT MENTAL ET ÉMOTION : VERS UNE NOUVELLE DÉFINITION DE LA NORME

Introduisons de nouveaux concepts qui vont nous aider à mieux appréhender ce qu'est la norme. Nous pouvons dire que les deux termes ci-dessous décrivent deux états mentaux opposés :

- (23) content
 mécontent

¹ « La soirée était douce, tiède encore, malgré la saison ». Tiré de Henri Petiot, *Mort, où est ta victoire*, Paris : Plon, 1934.

² Tout du moins dans nos sociétés occidentales, au moment présent.

L'état mental normal n'est qualifié par aucun des adjectifs ci-dessus. Nous sommes confrontés ici à un cas où il n'existe pas d'item lexical pour exprimer la « norme ». L'état mental normal doit, par conséquent, être décrit comme le fait d'être « ni content, ni mécontent » :

(24)	+	content		content
	+–	Ø		ni content, ni mécontent
	–	mécontent		mécontent

Par ailleurs, *content* et *mécontent* possèdent chacun la caractéristique d'être des états mentaux temporaires. Ils sont temporaires dans la mesure où personne ne peut être indéfiniment content ou mécontent dans le laps de temps considéré. En effet, il faut chez une personne un stimulus pour provoquer le contentement ou le mécontentement. Considérons des exemples :

- (25) Mathilde est contente... son père est venu la voir.
Mathilde est mécontente... son père l'a oubliée.

Émotion

Nous avons utilisé le terme « état mental » dans la section ci-dessus, celui-ci est interchangeable avec le terme « état émotionnel ». *Content* et *mécontent* sont effectivement des états émotionnels (l'un positif, l'autre négatif). Fort de ces nouveaux éléments, nous pouvons enrichir notre définition de la norme et y ajouter un nouveau point, le point (iii), qui représente une façon originale d'utiliser le concept de l'émotion¹ dans ce domaine. La norme peut donc être définie comme :

- (26) (i) une idée acceptée et partagée par le plus grand nombre (de personnes),
(ii) l'état le plus souvent observé d'une entité animée ou non animée,
(iii) l'état qui produit le moins d'émotion.

La vue d'une personne *décharnée* suscite en nous de l'émotion. De même, voir une personne *obèse* produit une certaine émotion (un certain malaise). Une eau *glaciale* est remarquable, car elle est « hors norme ». *Glacial* tout comme *brûlant* ne manquent pas d'attirer notre attention, c'est-à-dire qu'ils provoquent en nous une émotion. La dichotomie est claire : la norme est synonyme de peu d'émotion, alors que ce qui est « hors norme » est synonyme d'émotion. Tous les exemples vus jusqu'à présent peuvent être lus en tenant compte de ces propos. Les exemples ci-dessous contiennent les éléments adéquats qui vont permettre l'illustration de la définition de la norme que nous venons d'élaborer :

¹ Pour une intégration de l'émotion dans les disciplines des Sciences Humaines, voir Antonio Damasio, *Spinoza avait raison : joie et tristesse, le cerveau des émotions*. Paris : Odile Jacob, 2003.

- (27) En période de crue il y a 30 000 mètres cubes d'eau par seconde qui défilent, c'est le double du débit normal du fleuve.
- (28) Grève à la SNCF, seuls les TGV Nord, Eurostar, Thalys et le réseau Est conservent un trafic normal.

Nous pouvons dresser des commentaires sous forme de listes pour l'analyse de l'exemple (27). Les deux listes présentent des éléments qui sont en opposition :

- | | | | |
|------|--------------------------------|----|-------------------------------------|
| (29) | débit hors crue | vs | débit lors d'une crue |
| | débit peu remarqué | vs | débit le plus remarqué |
| | débit provoquant peu d'émotion | vs | débit provoquant une grande émotion |
| | polarité positive | vs | polarité négative |
| | état le mieux accepté | vs | état le moins accepté |
| | débit normal | vs | débit anormal |
| | débit le plus souvent observé | vs | débit occasionnel |

Le débit normal du fleuve correspond aux points contenus dans la définition de la norme construite plus haut. Dans la conscience collective, un fleuve « hors crue » est l'idée (l'image) prototypique du fleuve. L'état le plus souvent observé est bel et bien lorsque le fleuve est « hors crue » ; une crue reste exceptionnelle. Une crue produit de l'émotion, dans la mesure où elle est remarquable : les personnes concernées (riverains) parlent de la crue et elle peut même être relayée par les médias. Dans certains cas, la crue peut également provoquer le mécontentement (ou la colère) des personnes concernées (à cause des inondations, par exemple).

La même méthode peut être appliquée à l'exemple (28). Il comporte des éléments qui sont également en opposition :

- | | | | |
|------|---------------------------------|----|--------------------------------------|
| (30) | trafic normal | vs | trafic anormal |
| | trafic souvent rencontré | vs | trafic occasionnel |
| | trafic le mieux accepté | vs | trafic le moins accepté |
| | trafic peu remarqué | vs | trafic le plus remarqué |
| | polarité positive | vs | polarité négative |
| | trafic sans grève | vs | trafic en période de grève |
| | trafic provoquant peu d'émotion | vs | trafic provoquant une grande émotion |

Ici aussi, le trafic normal, « sans grève », remplit les trois critères présents dans la définition de la norme. L'idée acceptée du trafic de la SNCF est un trafic sans grève. Dans la majeure partie du temps, l'état le plus souvent observé du trafic est le trafic sans grève ; une grève est un événement exceptionnel. Une grève suscite toujours de l'émotion : mécontentement ou colère des usagers.

CONCLUSION

Cette étude est un effort pour l'utilisation des concepts de l'opposition, de l'intensité, de la hiérarchie, du mouvement, et de l'état mental, pour tenter d'arriver à une définition solide de la norme. Nous avons vu qu'il était primordial de faire appel au concept de l'émotion pour prétendre à une définition complète de la norme. Il faudrait poursuivre l'étude et identifier les autres mécanismes cognitifs qui entrent en jeu lorsque nous qualifions une situation, une personne ou un état comme « normal » ou « anormal ».

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : Pierre Mardaga, 1983.
- CRUSE, D. Allan, *Lexical Semantics*, Cambridge : Cambridge University Press, 1986.
- DAMASIO, Antonio, *Spinoza avait raison : joie et tristesse, le cerveau des émotions*. Paris : Odile Jacob, 2003.
- DUCROT, Oswald, *La preuve et le dire*, Paris : Mame, 1973.
- , *Les échelles argumentatives*, Paris : Minuit, 1980.
- FAUCONNIER, Gilles, « Polarity and the Scale Principle », *Papers from the Eleventh Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago Linguistic Society, 1975, p. 188-199.
- HORN, Laurence, *On the Semantic Properties of Logical Operators in English*, Thèse de doctorat, Université de Californie, Los Angeles, 1972.
- JONES, Steven, *Antonymy : A Corpus-based Perspective*, London : Routledge, 2002.
- LEECH, Geoffrey, *Semantics*, Harmondsworth : Penguin, 1974.
- LYONS, John, *Éléments de sémantique*, traduction de Jacques Durand (original : *Semantics I*, Cambridge : Cambridge University Press, 1977), Paris : Larousse, 1978.
- PETIOT, Henri, 1934, *Mort, où est ta victoire*, Paris : Plon, 1943.
- PICOCHÉ, Jacqueline, *Précis de lexicologie française : l'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Paris : Nathan, 1992.